

Commune de Damparis : des convictions et des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes

Est-ce bien la priorité d'une commune d'agir en faveur de l'égalité femmes hommes ? Une question qui a traversé le conseil municipal de cette commune de 2800 habitants du Jura, il y a trois ans. Depuis, le sujet est devenu l'affaire de toutes et tous : équipe municipale, personnel communal et population.



2013, les ABCD de l'égalité font leur entrée dans les écoles. Et avec eux, les polémiques. La commune choisit d'en faire une opportunité, pour débattre et surtout produire de l'action. Car à Damparis, on cultive depuis toujours l'éveil des consciences et l'envie de participer à la transformation de la société.

Les convictions de Michel Giniès, Maire de la commune, s'associent alors au savoir-faire d'Evelyne Sagon, chargée de la gestion du personnel et titulaire du diplôme « conseiller.e référent.e égalité femmes-hommes ». Il a d'abord fallu convaincre. Au programme pour l'équipe municipale et le personnel : sensibilisation sur l'illusion de l'égalité et les stéréotypes de sexe.

La démarche porte ses fruits. En 2014, un plan d'action est signé. L'une des priorités : la mixité des métiers. Dès lors, et sur tous ses domaines de compétences, la commune agit. Lectures et pièces de théâtre pour sensibiliser les élèves des écoles aux stéréotypes. Espaces de loisirs repensés avec l'appui de filles et garçons, pour favoriser la mixité. Intégration des jeunes saisonniers sur des métiers habituellement tenus par l'autre sexe. Féminisation des offres d'emploi, usage de l'écriture inclusive, ... Les actions sont nombreuses. S'en arrêter là ? Certainement pas ! Entre autres actions prévues dans le plan d'action 2018-2020 : le diagnostic sexué des rémunérations, l'information sur le harcèlement sexuel au travail et les effets des violences conjugales sur les femmes dans le cadre professionnel, la poursuite des actions engagées avec les établissements scolaires car la sensibilisation à l'égalité entre filles et garçons doit intervenir dès le plus jeune âge.



1 question à Michel Giniès

Maire de la commune de Damparis

Pourquoi faites-vous de l'égalité Femmes-Hommes un axe fort de la politique communale ?

« En tant qu'élu, il nous faut mettre en acte les valeurs républicaines que sont l'égalité, la liberté et la fraternité. Les inégalités entravent la liberté. Elles pourront être en partie résorbées s'il y a égalité entre les femmes et les hommes. Mais il y a encore du travail. Je suis convaincu qu'à l'échelle de nos moyens, nous pouvons faire évoluer ces constats. En créant des prises de conscience, nous faisons changer les représentations et les comportements. Par là, on développe la conscience de l'Autre et le vivre ensemble ».



1 question à Evelyne Sagon

Référente Égalité Femmes-Hommes de la commune de Damparis

Si une autre commune souhaite s'engager sur le sujet, quelles conditions sont nécessaires selon vous ?

« Il faut une volonté politique d'abord. Celle du Maire et du conseil municipal. A Damparis, c'est ce qui a permis d'enclencher une dynamique et de dégager des moyens. L'appui de la directrice des services a également été essentiel. Il a fallu réorganiser mon travail pour me permettre d'assurer la mission égalité Femmes-Hommes. L'engagement du personnel est aussi un facteur facilitant. Aujourd'hui, la reconnaissance par différents publics de la qualité, de l'utilité et de l'impact de nos actions nous donne une motivation supplémentaire pour continuer d'avancer. »